Reprise de la pêche côtière au niveau de tous les ports du Maroc Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-02-2008 00:09:43

Le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime, a annoncé, lundi, la reprise de la pêche côtière au niveau de tous les ports du Royaume, suite à un accord conclu, le même jour, entre le ministère et les professionnels du secteur.

Après une série de réunions, les deux parties ont ainsi convenu de consacrer une partie des ressources financières réservées à la modernisation de la flotte de la pêche côtière pour réduire l'impact de la hausse des prix du gasoil, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture de l'Agriculture et de la pêche maritime.

L'accord porte également sur la réduction des prélèvements opérés sur les ventes et ce, en prenant en considération les charges générales des unités de la pêche côtière.

Il porte aussi sur la recommandation de la simplification des procédures administratives appliquées aux unités de la pêche côtière, ajoute le ministère.

En outre, poursuit la même source, les deux parties ont convenu de poursuivre les concertations avec le département de l'Energie et des Mines et avec les distributeurs de carburants en vue de la mise en oeuvre et de la généralisation, au niveau de tous les ports du Royaume, de la réduction des prix des carburants annoncée par certaines sociétés.

L'objectif, selon le texte, est de ne pas dépasser un prix plafond du gasoil fixé à 5.000 DH la tonne, afin de garantir la rentabilité des unités de la pêche côtière et de limiter l'impact de la hausse des prix du gasoil sur le niveau de leurs charges d'exploitation.

Par ailleurs, les deux parties ont décidé la mise en place de deux comités mixtes qui auront la charge de veiller à la mise en oeuvre des mesures décidées.

MAP